

Règlement et cahier des charges du Circuit départemental Jeunes de L'Indre de Badminton 	Comité de l'Indre de Badminton
	Réf : CDJ 2026-2027
	Validé par le comité Le 17 septembre 2026
	Pour diffusion Membres ETD-Commission Jeunes Présidents de clubs - responsables jeunes

Sommaire

- 1/ Les inscriptions
 - 1/1 Joueurs autorisés
 - 1/2 Mode de fonctionnement des inscriptions
 - 1/3 Montant de l'inscription
- 2/ Déroulement de la compétition
 - 2/1 Convocation
 - 2/2 Tableaux
 - 2/3 La rencontre
- 3/ Arbitrage
- 4/ Le règlement
 - 4/1 le droit à l'image
- 5/ Volants
- 6/ Récompenses
- 7/ Buvette-Restaurations
- 8/ Cahier des charges
 - 8/1 Formulaire de l'invitation
 - 8/2 Gestion de la compétition
 - 8/3 Matériel et fournitures

Le CDJ est une étape vers le Circuit Régional Jeunes. C'est une compétition autorisée par la Fédération Française de Badminton organisée dans les structures des clubs de l'Indre affiliés à la FFBAD. Elle est organisée par et sous la responsabilité du Comité Départemental de l'Indre de Badminton.

Les joueurs vainqueurs de leur série sont récompensés à la fin de chaque étape.
Une remise de récompense, offerte par le comité sera annoncée au micro après le dernier match de la série.

Cette compétition n'est qualificative pour aucune autre compétition départementale ou ligue.

1/ Les inscriptions

1.1 Joueurs autorisés :

Tout participant doit être en règle avec la FFBad et doit être en possession de sa licence compétition au moment de son inscription.

Le CDJ est ouvert à tous les joueurs licenciés dans le Comité Départemental de l'Indre de Badminton :

- Minibad (U9) - Poussins (U11) - Benjamins (U13) - Minimes (U15) - Cadets (U17) Limite de classement NC à R5.

Les personnes nommées par les clubs comme responsable des enfants présents, devront avoir avec eux les coordonnées téléphoniques des parents, ainsi que l'ensemble des fiches de renseignements médicaux de chaque enfant inscrit afin que si problème il y a, nous puissions les joindre rapidement et communiquer les renseignements aux secours.

Le comité peut inviter des joueurs des départements limitrophes, si ceux-ci sont affiliés à la FFBAD (priorité aux joueurs du département de l'Indre).

Le CDJ se déroule sur une journée, soit un samedi soit un dimanche.

1.2 Mode de fonctionnement des inscriptions

Les inscriptions se font exclusivement sur Badnet par le responsable du club. Toutes les inscriptions reçues par mail, téléphone, courrier ou après la date limite ne seront pas prise en compte.

TOUT FORFAIT ENREGISTRÉ APRÈS LA CONFECTION DES TABLEAUX SERA REMBOURSÉ SEULEMENT EN CAS DE FORCE MAJEURS (Blessure, Maladie, Raison personnelle impérieuse) SUR PRÉSENTATION D'UNE ATTESTATION APPROPRIÉE (Certificat médical, etc...). RGC 3.1.6.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée sur Badnet et en fonction de nombre de joueurs maximum fixé. La priorité est donnée aux Mini Bad, Poussins, Benjamins et Minimes **de NC à R5.**

Les joueurs R ne seront pas prioritaires en cas de forte affluence

Les membres de la commission CDJ peuvent annuler certaines inscriptions s'ils jugent que la constitution d'une série correspondant au règlement n'est pas possible et que les joueurs n'auront pas un nombre de matchs satisfaisant.

1.3 Montant de l'inscription

L'inscription est de **10€** par joueur. Cette somme perçue lors des inscriptions est partagée entre le club organisateur de la compétition et le Comité de l'Indre de Badminton.

A savoir : 2€ pour le club et 8€ pour le comité.

Les clubs qui reçoivent la compétition doivent régler les inscriptions de leurs joueurs

Les sommes seront versées dans le cadre de la contractualisation comité/clubs en fin de saison.

Le règlement se fera directement sur badnet lors des inscriptions

2/ Déroulement de la compétition

La compétition se déroule sur 1 journée soit le samedi, soit le dimanche.

2/1 Convocation :

Les convocations seront envoyées par mail, aux responsables dans les jours qui précèdent la compétition.

L'ensemble des joueurs est convoqué 60 minutes avant le début de leur première rencontre, et 30 minutes pour les joueurs commençant les premiers.

Chaque participant doit pointer à la table de marque dès son arrivée.

2.2 Tableaux :

Les tableaux sont gérés avec le logiciel de gestion de tournoi Badnet. Avec l'application Ebad, possibilité de suivre la compétition en directe.

- En fonction du nombre d'inscrits, le comité se réserve de créer des tableaux intergenres.
- Les joueurs seront répartis par catégories, et si cela le permet par TOP. Seuls les membres de la commission CDJ seront en mesure de placer les joueurs dans les tableaux avec une validation finale de la part du salarié du comité : Sylvain CAILLAUD.
- **Une ou plusieurs séries Elite (D7, R6 et R5) pourront être constituées si le nombre d'inscrits le permet.**
- Le comité se laisse le choix sur la structure des tableaux.

2/3 La rencontre :

Les rencontres se disputent en 2 sets gagnants de 15 points pour toutes les catégories.

Les catégories Minibad et Poussin joueront sur des terrains avec un filet à 1.40 m. avec une personne responsable ou une personne désignée par le JA pour le comptage des points.

Tout jeune qui débute la compétition pourra être assisté par une personne pour l'aider à compter ses points.

3/ Arbitrage

La compétition est sous la responsabilité d'un juge arbitre.

Le JA est désigné par le club recevant le CDJ.

Tout joueur pourra faire appel au juge-arbitre, à tout moment du tournoi, qui en cas de litige, désignera si possible, un arbitre (ou une personne faisant office).

En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs doivent être accompagnés d'au moins un délégué majeur nommé par le club et présent pendant la durée de la compétition. Le juge arbitre pourra interdire la compétition aux joueurs se présentant sans responsable à la compétition au moment du pointage des licences. Si une délégation de responsabilité est donnée à un responsable d'un autre club présent, celui-ci devra en attester par une lettre écrite et remise au juge arbitre à la présentation des licences.

Possibilité aux jeunes d'arbitrer ou de scorer des matchs avec l'accompagnement d'un responsable de la commission officiel technique.

4/ Le règlement

- Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBad.
- Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré « forfait » après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera dans les 3 jours qui suivent la compétition, les pièces justificatives au secrétariat de la Ligue du Centre de Badminton, avec copie au Comité 36 Badminton.
- **Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants (2 volants) ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.**
- L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète, est prohibée.
- Bien préciser que l'asthme utilise des produits considérés comme dopants (Ventoline). Le joueur prenant ce médicament, doit pouvoir justifier du certificat médical, si celui-ci lui est demandé lors de la compétition.
- Les horaires de match sont donnés à titre indicatif. Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'ordre des matchs si le besoin s'en fait sentir.
- Tout joueur doit se tenir à disposition dans la salle. Pour toute absence, hors du gymnase, il faut solliciter le J.A et avoir son autorisation. Il est le seul à laisser partir le joueur. Si le joueur n'est pas présent dans le gymnase à l'appel de son match, il peut être disqualifié et ne pourra terminer la compétition.
- Le temps d'échauffement est de **3 minutes** à partir de l'annonce du match, test des volants compris.
- Le temps de repos minimum est de **20 minutes** entre chaque match, dès lors que le volant du dernier point touche le sol.
- Ce temps pourra être réduit avec l'accord du ou des joueurs.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, accident ou incident.
- Le règlement du tournoi est le règlement du Circuit Départemental Jeunes, téléchargeable sur le site du comité 36 badminton.
- Les joueurs devront obligatoirement porter une tenue de Badminton correcte suivant les règles de la FFBAD, la couleur de cet habillement étant libre. On entend par "tenue de badminton" une tenue de sport, à l'exclusion de tout vêtement qui soit spécifique à des sports autres que les sports de raquettes. Les

maillots de bain, d'athlétisme, de basket, de rugby, les cuissards de cycliste, les vêtements de sports nautiques sont interdits. Les bermudas et caleçons ne sont pas considérés comme étant des tenues de sport, et sont donc interdits.

Le port de survêtement est toléré sur le terrain, mais seulement à l'échauffement. Toutefois son port peut être autorisé par le JA lorsque les conditions de température dans la salle le rendent nécessaires, ou en cas de handicap.

- Pour le jour du tournoi, seul le responsable du club pourra contester auprès du juge arbitre.
- Pour toute absence du gymnase il faut solliciter l'autorisation du J.A. Il est le seul à laisser partir le joueur.
- **Le conseil aux jeunes joueurs n'est pas autorisé en dehors des pauses à 8 et à la fin du set.**
- Les conseillers doivent être en **tenue correcte et chaussures de sport d'intérieur fermées.**
- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.
- **Le règlement fédéral sera appliqué pour tous les points non cités ci-dessus.**
- Le règlement du tournoi est affiché dans la salle de compétition.

4/1 – Droit à l'image

Les joueurs peuvent être filmés ou photographiés pendant les tournois.

Les photos pourront être publiées dans les journaux locaux, les magazines de sports et sur le site internet et Facebook du Comité de l'Indre de Badminton.

Les joueurs acceptent que les photos sur lesquelles ils figurent puissent être utilisées uniquement à des fins sportives.

Si un joueur ne souhaite pas être filmé ou photographié, il doit le signaler à la table de marque lors du pointage à son arrivée.

5/ Volants

Le volant officiel est celui que le club organisateur de l'étape peut mettre en vente.

Les volants sont à la charge des joueurs. Volants plastiques pour les joueurs non classés.

Les volants en plumes sont obligatoires pour les joueurs classés.

Dans le cas d'une rencontre entre un joueur classé et un joueur non classé, la rencontre se disputera avec des volants plumes.

Poussins, volants plumes si pas d'accord entre les joueurs.

6/ Lots d'accueil et Récompenses

Le club organisateur doit fournir un lot d'accueil à tous les participants (brioche, gouter, jus d'orange...)

Les vainqueurs de chaque série seront récompensés à la fin de chaque étape. Elles seront fournies par le comité

7/ Buvette-Restauration

Une buvette à prix modérés est mise en place dans la salle et tenue par le club organisateur. La recette de la buvette revient en intégralité au club.

La buvette est offerte au Juge Arbitre (et au stagiaire s'il y a) pendant toute la compétition.

Le comité met à disposition des clubs qui le demandent, son matériel de buvette. Une caution de 500€ sera demandée sous contrat signé entre le club et le comité. La caution ne sera encaissée que si le matériel nous revient détérioré et si le club emprunteur ne veut pas remplacer ledit matériel.

8/ Cahier des charges

Le club recevant un CDJ devra fournir un JA et un GEO avant le 15 septembre

8/2 Gestion de la compétition :

La compétition est gérée par le Comité et un juge arbitre avec le logiciel de gestion de tournoi Badnet.

Les tableaux et la répartition des matchs seront faits par le comité et les membres de la commission CDJ, sous couvert du Juge arbitre.

- 10 jours avant la compétition, clôture des inscriptions
- **Les inscriptions seront faites par les clubs (et non en individuel) avec paiement à l'inscription directement via badnet**
- 7 jours avant la compétition, le comité vérifiera les inscriptions.
- Les tableaux et l'échéancier seront fait par les membres de la commission CDJ et en informera le Juge arbitre qui validera.
- 5 jours avant le comité envoie les convocations aux responsables des clubs participants.
- Le jour « J » le GEO désigné devra être présent pour exporter les résultats sur Poona.

Prévoir dans le gymnase un endroit pour l'affichage des règlements, de l'échéancier et des tableaux.

La table de marque sera tenue par la personne GEO et 2 à 3 bénévoles du club hôte avec si besoin l'aide de personnes du Comité pour formation.

Le club organisateur contacte la presse pour venir le jour de la compétition.

8/3 Matériel et fournitures :

Le matériel de gestion de la table de marque, de la buvette ainsi que tout autre matériel (ex : scoreurs, etc...) pourront être fourni par le comité sur réservation. Une caution de 500€ sera demandée sous contrat signé entre le club et le comité. La caution ne sera encaissée que si le matériel nous revient détériorer et si le club emprunteur ne veut pas remplacer ledit matériel.

ATTENTION :

- Le matériel devra être réservé par mail : contact@comite36badminton.fr 1 mois avant la compétition
- Un état des lieux du matériel sera réalisé entre le comité et le club avant et après la compétition.
- Une caution (par chèque de préférence) sera demandée lors de l'état des lieux de départ du matériel et sera rendu lors de l'état des lieux de retour (tarif à demander au comité).
- Le club devra se débrouiller pour récupérer le matériel et le ramener aux dates et heures données, à la Maison des Sports à Chateauroux.
- Les petites fournitures (papier, stylos, scotch, ciseaux...) seront à la charge de l'organisateur.

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT, MERCI DE CONTACTER LE COMITE PAR MAIL :
contact@comite36badminton.fr